

LANGUAGE CONNEXION FRANCE



GUIDE PRATIQUE
**MOBILITÉ EUROPÉENNE ET
INTERNATIONALE**
(pour les alternants)
Année 2024/2025



SOMMAIRE

1. Mot de la directrice LCF

2. Attendus d'une expérience internationale

3. Sessions académiques à l'international

3.1- Définition

3.2 – Calendrier

3.3 - Procédure d'admission

❖ Appels à candidature

❖ Dossier à constituer

❖ Critères de sélection

3.4 - Institution académique partenaire

4. Mission professionnelle à l'étranger (stage)

5. Quel est l'impact sur le contrat de travail ?

6. Financer les mobilités

7. Informations pratiques

7.1 - Formalités migratoires (visa)

7.2 - Inscription sur le site Ariane

7.3 - Couvertures sociales / assurances pendant votre mobilité

7.4 - Pays à risque (gouvernement France)

7.5 - Budget mensuel (coût de la vie)

7.6 - Logement

8 - Interlocuteurs



1. Mot de la directrice LCF

Dans une économie mondialisée, où les affaires et les interactions entre entreprises et organisations s'effectuent à l'échelle planétaire, l'ouverture au monde constitue un axe de formation complémentaire à LCF.

La loi « Avenir professionnel » a facilité la mise en œuvre de périodes de mobilité internationale pour les alternants. Favoriser la mobilité à l'étranger est l'opportunité pour LCF et son CFA de s'ouvrir à de nouveaux marchés. C'est aussi l'occasion de rendre LCF plus attractif pour les alternants.

LCF vous propose des expériences académiques et professionnelles à l'international d'une durée de deux semaines dans le cadre de votre formation.

A LCF, nous encourageons le contact quotidien avec les cultures étrangères et la compréhension des comportements d'affaires à travers le monde. Ces attitudes sont considérées comme incontournables dans le business international. Au-delà de l'apport linguistique, tout apprenant qui revient d'une expérience à l'étranger apprend sur lui-même, sur sa capacité à se confronter à d'autres cultures, à d'autres comportements et à d'autres modes de pensée.

Très appréciée des entreprises, l'immersion dans des environnements multiculturels confère aux apprenants des atouts recherchés : mobilité, autonomie, adaptabilité, agilité, responsabilité, humanité, ouverture d'esprit, compétences linguistiques..., autant de qualités qui contribuent à façonner des managers et entrepreneurs responsables.

Comment organiser votre mobilité ? Quels sont les dispositifs qui permettent de la sécuriser tant sur le plan administratif que financier ? Quelles sont les opportunités pour vous ?

Ce guide pratique vous permettra d'organiser votre mobilité internationale dans les meilleures conditions.

A LCF, vous vivrez l'international.

Aude CHABANNES – Directrice CFA

2. Attendus d'une expérience internationale

Les alternants en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage peuvent partir à l'étranger pendant leur contrat pour étudier dans un centre de formation ou travailler dans une entreprise.

Quel que soit le dispositif (session académique ou stage) choisi, vivre une expérience à l'international est un moment magique (selon les dires des apprenants), inoubliable qui vous permet dans un premier temps d'en apprendre davantage sur vous-même, de vous découvrir et souvent de déceler des traits de votre personnalité que vous n'imaginez pas. Votre projet professionnel s'en verra d'autant plus enrichi.

Dans un deuxième temps, cette mobilité favorise la compréhension et l'acquisition d'éléments plus « techniques » :

- Dépasser les différences culturelles,
- Respecter les pratiques locales,
- Améliorer vos compétences linguistiques,
- Découvrir des méthodes de travail différentes,
- S'approprier de nouveaux outils,
- Elargir son réseau

L'international est le mode d'emploi pour **valoriser votre parcours de vie**.

3. Sessions académiques à l'international

3.1- Définition

Une session académique à l'international durant votre cycle d'études est une période (deux semaines dans le cadre de votre formation) réalisée dans une institution académique partenaire de LCF pour suivre des enseignements en lien avec votre programme. Lors de cette session, vous serez éventuellement évalués par les instances pédagogiques du partenaire. Les évaluations obtenues seront alors transférées dans le cumul des notes de LCF.

3.2 – Calendrier

Dans le cadre de votre formation, il vous ait proposé une session académique de deux semaines suivant le calendrier ci-dessous :

Tableau de la mobilité européenne et internationale selon l'année de formation

3.3 - Procédure d'admission

Formation	Titre professionnel FPA
Année d'études	
1^{ère} année	Du lundi 14 juillet au vendredi 25 juillet 2025

Des réunions d'information seront organisées afin de vous fournir les informations utiles à la mobilité académique.

Par ailleurs, un accompagnement personnalisé est mis en place par la Direction des programmes durant le processus administratif mais également une fois sur place.

❖ Appels à candidature

Vous envisagez de candidater à une session académique. Vous devrez répondre à l'appel à candidatures envoyé **par mail** à tous les apprenants.

- 1^{ère} année : Début mars 2025

Nous vous précisons qu'une mobilité à l'étranger doit être anticipée et réfléchie en amont, et requiert une implication de toutes les parties prenantes (apprenants, LCF et partenaires). En effet, l'organisation de ces départs exige une mobilisation de la Direction des programmes de LCF, du partenaire d'accueil mais également une discipline sans faille (qualité des dossiers, respect des délais...) des apprenants de LCF candidats à la mobilité.

❖ Dossier à constituer

Le dossier de candidature est très simple. Il consiste à remplir un formulaire en ligne qui vous sera envoyé dans le mail d'appel à candidature auquel il faudra joindre quelques pièces.

Les pièces à fournir sont :

- une photo d'identité récente
- une lettre de motivation rédigée en français ou en anglais
- une copie de votre pièce d'identité
- un certificat de niveau de langue
- les relevés de notes précédents

❖ Critères de sélection

La sélection s'effectue sur deux critères principaux :

- votre dossier académique : vos notes et retours des professeurs / Direction des programmes
- votre motivation et compétences linguistiques

3.4 - Institution académique partenaire

Ci-dessous l'institution académique européenne susceptible de vous accueillir :

Country	Ville	Institution
Irlande	Dublin	Dublin Business School www.isb.ie

Si vous êtes en **situation de handicap**, l'institution académique ci-dessous est en mesure de vous accueillir :

Country	Ville	Institution
Irlande	Dublin	Dublin Business School www.isb.ie

Merci de contacter la Direction des programmes pour plus d'informations.

Plus d'informations en cliquant [ici](#).

4. Mission professionnelle à l'étranger (stage)

Une mission professionnelle à l'étranger dans le cadre de son cursus d'études, c'est avant tout une opportunité unique d'inscrire sur votre parcours professionnel une expérience internationale ainsi que de développer vos compétences linguistiques, tout en découvrant le secteur d'activité qui vous intéresse d'une manière différente. Vous apportez une touche d'ouverture à votre CV qui prend une dimension internationale.

Quelles que soient vos motivations à effectuer une période en entreprise à l'étranger,

- Sortir de votre zone de confort,
- Vivre et pratiquer de nouvelles méthodes de travail,
- Valoriser une expérience à l'international,
- Perfectionner votre niveau linguistique,
- Découvrir un pays,
- Gagner en maturité
- Acquérir des compétences spécifiques
-

Il vous reviendra de rendre cette expérience aussi inoubliable que possible.

Remarque : La pratique et la notion de stage ne sont pas identiques dans tous les pays. Chaque pays ayant sa définition, il est important de s'informer au cas par cas, selon la destination choisie. En effet, si en France, le stage s'inscrit toujours dans le cadre d'une

formation, ce n'est pas le cas dans d'autres pays où cette notion s'apparente plutôt à une courte période de travail.

LCF vous propose durant votre parcours d'études d'effectuer une immersion professionnelle de deux semaines selon les calendriers ci-dessous :

Tableau de la période de stage à l'international selon l'année de formation

Formation	Titre professionnel FPA
Année d'études	
1 ^{ère} année	Du lundi 14 juillet au vendredi 25 juillet 2025

Le service Relations entreprises de LCF vous accompagne dans la recherche d'entreprise d'accueil.

Vous avez également la possibilité d'effectuer vos propres démarches directement auprès d'entreprises susceptibles de vous accueillir ou consulter des sites/plateformes spécialisés.

Un rapport d'activités professionnelles devra être réalisé à l'issue de votre stage afin de valider cette expérience professionnelle.

5. Quel est l'impact sur le contrat de travail ?

Vous trouverez les informations relatives au cadre légal de la mobilité européenne et internationale en cliquant [ici](#).

6. Financer les mobilités

Les mobilités européennes / internationales, qu'elles aient lieu en 1^{ère} ou 2^{ème} année, ont un coût (institution d'accueil, transport, hébergement, alimentation...) à la charge de l'apprenant.

Différentes aides financières peuvent être mobilisés :

- Les aides proposées par les Régions (par exemple, en [Auvergne-Rhône-Alpes](#), en [Bourgogne Franche Comté](#), en [Ile-de-France](#), en [Normandie](#), en [Occitanie](#), dans le [Var](#)...) : consultez le site internet du Conseil régional.
- Les opérateurs de compétences (OPCO) peuvent participer au financement de ces mobilités. Vous pouvez consulter les dispositions financières proposées par les différents opérateurs de compétences (OPCO) sur la plateforme interne *Mobilité européenne et internationale*, section *Bourses et financements*).
- Les programmes de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse ([OFAJ](#))
- Les aides de [Pro Tandem](#)
- Les aides de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse ([OFQJ](#))

7. Informations pratiques

7.1 - Formalités migratoires (visa)

Avant tout départ, en amont, merci de vous informer de la nécessité ou non d'un visa sur la [rubrique Conseils aux voyageurs du site du ministère des affaires étrangères](#) en consultant la fiche du pays concerné ([rubrique Entrée/Séjour](#)).

Vous trouverez d'autres informations sur les sites de :

[Visa express](#) ;

[Tour du mondiste](#) ;

[Le Routard](#)

7.2 – Inscription sur le site Ariane

Ce service gratuit vous permet, lors de vos voyages personnels ou professionnels, de recevoir des consignes de sécurité.

Suivez le [guide de l'inscription sur le site Ariane](#).

7.3 - Couvertures sociales / assurances pendant votre mobilité

Pendant la période de mobilité à l'étranger, l'alternant relève de :

- la couverture sociale de l'État d'accueil, lorsqu'il bénéficie du statut de salarié ou assimilé dans cet État ;
- la couverture sociale française pour les étudiants lorsque l'alternant, quel que soit son niveau, ne bénéficie pas du statut de salarié dans le pays d'accueil.

Cette couverture concerne les risques maladie, vieillesse, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles et invalidité.

Pour les mobilités réalisées en dehors de l'Union européenne, la couverture peut être assurée conformément aux dispositions des conventions internationales de sécurité sociale et de la législation sociale du pays d'accueil, par une adhésion à une assurance volontaire (ex. : Caisse des Français de l'étranger ou assurance privée.)

Renseignements auprès du Centre des liaisons européennes et internationales de Sécurité sociale.

Plus d'informations sur la brochure « [Boostez la Mobilité Européenne ou Internationale de vos Alternants](#) » du Ministère du Travail.

7.4 - Pays à risque (gouvernement France)

Avant tout départ, merci de consulter le [site du gouvernement](#).

Nous vous recommandons de consulter le site de la compagnie aérienne que vous pensez utiliser, le cas échéant, afin d'identifier les formalités à accomplir avant le départ. Elles peuvent varier selon la compagnie, la destination et la période.

7.5 - Budget mensuel (coût de la vie)

Afin de vous aider à faire votre choix de destination et de planifier votre mobilité en fonction de vos contraintes budgétaires, un site répertorie le coût de la vie par pays :

<https://fr.numbeo.com/co%C3%BBt-de-la-vie/classements-par-pays>

<https://www.tourdumondiste.com/budget-tour-du-monde>

7.6 – Logement

Dans le cadre d'un stage : logement à trouver, demander à votre tuteur réseau local

Dans le cadre d'une mobilité académique : aide de l'université d'accueil

Aide : groupes Facebook locaux des français/des apprenants, réseau *couchsurfing*, sites locaux type Leboncoin / PAP

8 - Interlocuteurs

Sessions académiques

La direction des programmes, sous la responsabilité d'**Aga TONIN**, vous accompagne dans vos choix et répond à vos questions éventuelles.

(+33) (0)1.41.13.49.50 - awisniewska@languageconnexion.com

Missions professionnelles (stages)

Le service des Relations entreprises, sous la responsabilité d'**Aurélie MARQUES**, vous accompagne au placement en entreprise et vous prodigue les conseils nécessaires à votre intégration en milieu professionnel à l'étranger selon les caractéristiques de votre projet professionnel.

(+33) (0)1.41.13.49.50 - alternance_entreprises@languageconnexion.com

Mission handicap

La mission handicap, sous la responsabilité de **Katia BENAMARA**, vous accompagne dans vos démarches d'accueil à l'international.

(+33) (0)1.46.66.62.69 - handicap@languageconnexion.com

LANGUAGE CONNEXION FRANCE

Centres de formation d'apprentis (CFA)

Centre de Boulogne-Billancourt
10 rue de l'Est
92100 Boulogne-Billancourt

Centre de Toulon
455 boulevard Jules Michelet
83000 Toulon

(+33) (0)1.41.13.49.50

Informations générales
contact@languageconnexion.com

Référent handicap
handicap@languageconnexion.com

